



N°110 | PRINTEMPS - 2023

L'écho du cours

www.puylobier.com



Photo Amical Vélo Club Aixois,
Grand prix de Puylobier.

Actualités

> Nouveau millésime
page 3

Vie associative

> Nouveau bureau
au Syndicat d'initiative
page 6

Environnement

> Nettoyons le Sud
page 6

Zoom sur la mairie

> Les finances communales
page 7

03 Actualités

- > Principales délibérations
- > En bref...

04 Jeunesse

- > Les CM2 en Pagnolie
- > Carnaval de la Buissonnière

04 > CCFF : Formation aux premiers secours**05 Vie quotidienne**

- > Vœux du maire
- > Réunion publique sur les OLD
- > Grand prix de Puyloubier
- > Signature de la CTG à Fuveau

06 La vie associative

- > Nouveau bureau au Syndicat d'initiative
- > Galette des associations
- > Amicale des anciens légionnaires

06 Environnement

- > Extinction de l'éclairage public
- > Nettoyons le Sud

07 Cadre de vie

- > La MFR à la conquête de Berlin
- > La Chandeleur des aînés

07 Zoom sur la mairie

- > Les finances communales

08 Culture

- > Catherine Tartanac

08 Bibliothèque

- > Riche trimestre

08 Agenda

Résultat d'une gestion financière rigoureuse, la municipalité n'a pas augmenté ses taux de fiscalité depuis 2001, soit plus de vingt ans. Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties a même été diminué de 5 % en 2019. Le Conseil municipal vient d'adopter son budget primitif 2023. En particulier, malgré un contexte tendu, il a voté une baisse significative de 13 % du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cette décision résulte du fait que les bases de calcul de cette taxe, établies par l'État, ont progressé avec la reprise de l'inflation, en 2022 et 2023. En outre, la Métropole a aussi augmenté ses différents taux pour faire face à l'accroissement de ses dépenses. La baisse votée par la municipalité permettra de compenser ces diverses augmentations, sans mettre en difficulté les finances communales. La taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation des résidences secondaires baissent aussi de 13%.

Il est important d'ajouter que les investissements prévus pour 2023 ne nécessiteront pas d'avoir recours à l'emprunt. Notre dette restera donc nulle. Par ailleurs, il n'est pas envisagé de modifier les prix des services, comme le restaurant scolaire et la garderie, et de maintenir l'accès libre à la bibliothèque, au ciné-club et aux spectacles.

Dans le cadre de l'étude de l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit, une réunion publique a été organisée pour présenter le projet. Au terme de cette réunion, le Conseil municipal a validé la proposition d'interrompre l'éclairage, à titre expérimental, entre minuit et 5 heures à compter du 1^{er} mai. La plage horaire d'interruption, initialement envisagée, a été réduite en fonction des remarques formulées au cours de la réunion.

La délégation de gestion du camping municipal est arrivée à son échéance en fin d'année 2022. Le Conseil municipal a souhaité porter à douze ans la durée du nouveau contrat de délégation afin de permettre au futur gestionnaire de réaliser les investissements nécessaires à une modernisation de ce camping. Au terme de la consultation, c'est la société Aquadis Loisirs, qui gère déjà dix-neuf campings nature en France, qui a été retenue.

Frédéric GUINIERI

Maire de Puyloubier

État Civil



Les nouveaux Puyloubiérens

Soan ETIENNE
Alice LÉTÉVÉ
Marius AVAKIAN
Léon CERCIAT



Le livret de famille est un document officiel délivré par l'Etat civil lors de la célébration du mariage ou de la naissance d'un enfant. Il répertorie les membres de la famille, leur état civil et leur filiation. Il peut être demandé dans de nombreuses situations administratives, comme pour l'inscription à l'école, l'obtention d'une carte d'identité, la demande de passeport, la demande d'aides sociales, etc. En cas de perte ou de vol du livret de famille, il est important de le signaler rapidement à la mairie pour en demander un nouveau.



Ils nous ont quittés

Village : Claudette GIRAUDON, Renée HURLIN née WELLBY, Jean BIANCONI, Christine MISTRE née SCHOBBER.
L'Ensouleïado : Bachir BOUZIANE, Luciana CASTAGNOLI, Cécile MOUSTIER née NEGREL, Arlette ROBIGLIO née BECH.
I.L.L.E. : Bernard WARD, Jean-Louis AVADANIAN.



L'écho du cours - Printemps 2023 - n°110

Directeur de la publication : Frédéric Guinieri. Contact rédaction : Philippe de la Montluel : 06 08 63 13 98, email : philippe.delamontluel@puyloubier.com
Réalisation et mise en page : Onlyjust. Crédits photos : Christelle Mahé, Thibaud Jourdan, Jocelyne de La Montluel, Jean-Paul Ligier, AVCA, Philippe de La Montluel, Catherine Tartanac. Tirage : Ce numéro a été tiré à 900 exemplaires. 2023® Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du directeur de la publication.

Conseil municipal

Principales délibérations (17 janvier, 28 février, 28 mars)

- Attribution de subvention pour la rénovation de façades.
- Renouvellement de baux de location.
- Attribution de subventions aux associations ayant fourni leurs comptes-rendus d'activité et financier.
- Financement d'un stage autour du cirque à l'école maternelle.
- Désignation d'un maître d'œuvre pour l'aménagement du jardin de la rue de la Roque et d'un prestataire pour le suivi des travaux des jardins partagés.
- Demande de subvention au Conseil départemental pour des travaux de voiries, l'amélioration des bâtiments et l'aménagement du camping.
- Signature d'une convention avec la Métropole et Provence TLC pour la récupération et le recyclage des tissus.
- Approbation du compte administratif 2022 et du budget primitif 2023 de la commune.
- Vote des taux de fiscalité.
- Désignation de la société Aquadis Loisirs comme délégataire du camping pour une durée de 12 ans.
- Approbation de l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures pour une période de test de 8 mois.

(Les délibérations sont consultables dans leur intégralité dans le hall de la mairie).

→ En bref...

▼ Dégustation du nouveau millésime à la cave coopérative

La cave des Vignerons du Mont Sainte-Victoire présentera son nouveau millésime le **samedi 22 avril à 11 heures**.

Entrée et dégustation gratuites.

Cette année, au Concours général agricole, deux médailles sont venues récompenser la qualité des vins produits par la cave :

- une médaille d'or pour le vin blanc de la cuvée *Les Terres rouges*. Ce millésime se caractérise par un vin aux saveurs de fruits frais et de fleurs blanches ;
- une médaille de bronze pour le rosé *Tentation*, qui propose des accents de pamplemousse et de litchi.



▼ Les vins de Puylobrier médaillés au Salon de l'agriculture 2023

Treize vins produits sur notre village ont été récompensés lors du Concours général agricole qui vient, chaque année, mettre en avant les productions les plus méritantes au niveau national. Une belle reconnaissance pour notre production locale !

- > **Rose Bon Bon** - Rosé 2022
Domaine des Diables
- > **L'Hydropathe** - Rouge 2021
Domaine des Diables
- > **Fauvette blanc** - Blanc 2022
La Grande Bauquière
- > **Fauvette rose** - Rosé 2022
La Grande Bauquière
- > **Moment inattendu** - Rosé 2022
La Grande Bauquière
- > **Les Terres rouges** - Blanc 2022
Les Vignerons du Mont Sainte-Victoire
- > **MIP Collection** - Blanc 2022
MIP Diffusion
- > **Le Pas du Moine** - Rosé 2022
Château Gassier
- > **MIP Collection** - Rosé 2022
MIP Diffusion
- > **Diables & Co** - Rosé 2022
MIP Diffusion
- > **Les hauts de Saint-Ser** - Rouge 2021
Domaine de Saint-Ser
- > **Tentation** - Rosé 2022
Les Vignerons du Mont Sainte-Victoire
- > **MIP Classic** - Rosé 2022
MIP Diffusion



Abattage des platanes atteints par le chancre coloré



Il n'aura fallu qu'une journée et demie pour que huit platanes centenaires soient abattus, par les services du Département, devant la cave coopérative afin d'enrayer la progression de cette maladie incurable spécifique aux platanes. Après dessouchage, le vide laissé par l'absence de ces géants sera comblé par la replantation d'arbres d'essences variées par le Conseil départemental. Nous invitons les propriétaires de platanes à la plus grande vigilance quant à l'état sanitaire de leurs arbres, la maladie du chancre coloré étant extrêmement contagieuse et fatale en seulement quelques années. Les mesures à mettre en œuvre sont les suivantes :

- éviter la propagation du champignon aux arbres sains, celui-ci se transmettant par les blessures et par contact racinaire. Tout matériel de taille doit être soigneusement désinfecté ;
- détection précoce de la maladie ;
- abattage et destruction des arbres malades et des arbres situés à proximité afin d'enrayer la propagation de la maladie ;
- remplacement par d'autres essences ou par des variétés de platanes résistantes au chancre.

► Les CM2 en Pagnolie

La classe de CM2, encadrée par Christelle Mahé et Anne Massimelli, a eu la chance de partir en classe de patrimoine du 27 au 31 mars. Les enfants, hébergés dans un centre d'accueil de Cassis, ont rayonné entre Marseille, La Ciotat et Aubagne sur les traces de Marcel Pagnol.

Au programme : randonnées sur le Garlaban, visite du château de la Buzine, le fameux *Château de ma mère*, parties de pétanque avec le club de La Ciotat ou encore projection du film *Le temps des secrets*. Nul doute que cette expérience de vie collective aura été riche en découvertes et en souvenirs pour les 24 élèves, qui sont revenus enchantés, avant leur rentrée prochaine au collège !



▼ Carnaval de la Buissonnière

Le Carnaval du village, moment fort de l'année pour les petits et grands enfants de Puylobier, a été organisé par l'association La Buissonnière le 18 mars. Le cortège, réunissant enfants et adultes costumés, a fait le tour du village en musique, offrant un spectacle haut en couleur aux Puylobiérens et aux résidents de l'Ensouleiado. Un goûter et une soirée animée par un DJ ont permis de clore en beauté cette journée festive à la salle des Vertus.

La Buissonnière rappelle que les bénéfices du Carnaval (boissons et restauration sur place) sont intégralement destinés aux activités scolaires ou périscolaires.



CCFF : formation aux premiers secours

Le 18 mars, le Comité communal des feux de forêt (CCFF) a organisé une formation de premiers secours (PSC1 premiers secours) pour onze de ses membres. Cette formation est essentielle pour les bénévoles du CCFF qui sont souvent les premiers à intervenir sur les départs de feu mais aussi lors des accidents (voiture, chute de cycliste ou de randonneur...). La capacité à prodiguer des soins de base rapidement et sans paniquer peut faire la différence entre la vie et la mort pour les personnes blessées.

La formation a couvert les principaux aspects des premiers secours, notamment les techniques de réanimation cardio-pulmonaire, les soins des plaies et des brûlures, la gestion des urgences médicales telles que les crises cardiaques, la communication, le tout en gérant son propre stress.

Après avoir suivi cette formation, les membres du CCFF ont rejoint le Carnaval au théâtre Yvonne Gamy pour sécuriser la mise à feu du Caramantran.



Si vous êtes intéressé par une formation aux premiers secours, de nombreux organismes la proposent.

Consultez le site www.gouvernement.fr/risques/se-former-aux-premiers-secours

▼ Vœux du Maire

Samedi 14 janvier, nous étions un peu plus de 200 Puylobiériens réunis dans la salle des Vertus pour la cérémonie des vœux. Frédéric Guinieri a chaleureusement remercié l'assemblée d'avoir répondu présent à cette manifestation qui n'avait pas pu se tenir depuis trois ans, en raison des restrictions sanitaires. Après avoir abordé différents sujets dont les finances, la fiscalité, les platanes atteints par le chancre coloré et l'extinction de l'éclairage public, il a remis à **Adrien Mistre** et **Jean-François Leclerc** leur écharpe de maire-adjoint, en souvenir de leurs mandats. Il a également remis la médaille de Puylobier à Jean-François Leclerc, Adrien Mistre en ayant déjà été récipiendaire, et à **Marc Joachin** pour son engagement de longue date à la présidence du Tennis-club. Ce moment d'émotion passé, l'assistance était conviée à un cocktail.



▼ Réunion publique sur les OLD

Les Obligations légales de débroussaillage (OLD) imposent aux propriétaires de terrains exposés au risque incendie de débroussailler leur propriété et de maintenir les abords des habitations et des voies d'accès dégagés des combustibles végétaux. **Ces mesures sont indispensables** pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans un contexte climatique toujours plus chaud et sec.

Une réunion publique s'est tenue le 1^{er} février devant 120 personnes concernées ayant été averties par un courrier de la mairie en raison du caractère prioritaire de leurs travaux. L'Office national des forêts, mandaté par la commune, a expliqué la démarche entreprise et proposé des rendez-vous de visites-conseils avec des gardes forestiers. De son côté, la commune est également concernée avec une quinzaine de parcelles impactées et 6 km de chemins et voiries.

Les travaux de débroussaillage pourront être effectués jusqu'en février 2024, sachant qu'ils doivent être interrompus du 1^{er} juin au 30 septembre.

▼ Grand prix de Puylobier

L'Amical Vélo-Club Aixois (AVCA) organisait deux grands prix en ouverture de la saison cycliste en Provence le week-end des 18 et 19 février. C'est ainsi que notre village a accueilli comme chaque année le Grand Prix de Puylobier – Challenge André Guinieri, sur un exigeant circuit au pied de la montagne Sainte-Victoire. Plus de 150 coureurs de National 1, l'élite des amateurs, avaient fait le déplacement pour tenter de dompter les contreforts du Cengle, ce balcon naturel et spectaculaire de notre Provence. Toutes les conditions étaient réunies pour que ce grand week-end cycliste brille sous le soleil d'hiver.

Merci aux membres de notre CCFF, qui ont participé à la sécurisation de la course, ainsi qu'à Patrick Chiaroni, responsable des courses à l'AVCA et ancien directeur de l'école de Puylobier, pour avoir géré la parfaite organisation de cet événement en étroite partenariat avec la municipalité.

Côté résultats, Alexander Konijn, jeune coureur de l'AVCA, est arrivé en troisième position juste derrière des coureurs de Villefranche-sur-Saône et de Bourg-en-Bresse (*photo couverture*).

Signature de la CTG à Fuveau

Le 1^{er} février, la Convention territoriale globale (CTG) de Sainte-Victoire a été signée par les communes de Châteauneuf-le-Rouge, Fuveau, Le Tholonet, Peynier, Puylobier, Rousset et Trets avec la Caisse d'allocations familiales 13, afin d'améliorer l'accès et la qualité des services pour les familles et les habitants (petite enfance, jeunesse, logement, insertion, handicap, accès aux droits...).

La CTG a pour but de rendre les services accessibles à tous, d'accompagner l'inclusion numérique, d'adapter l'offre de services aux évolutions de la population, de coordonner les acteurs et les services sur le territoire.

Trois actions prioritaires ont été dégagées du diagnostic partagé :

- étendre la couverture du service offert par le Relais petite enfance Sainte-Victoire aux communes non-partenaires (dont Puylobier) ;
- connaître les besoins des jeunes pour adapter et redynamiser l'offre de service ;
- mettre en place des instances de coopération par thématique pour élaborer des projets communs en direction des familles et des jeunes.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SGA
DIRECTION DES SERVICES NATIONAUX

EN SAVOIR PLUS
www.defense.gouv.fr/jdc

// La vie associative

▼ Nouveau bureau au SI

L'assemblée générale du Syndicat d'initiative s'est tenue le 3 mars. Après la présentation du rapport d'activité et du rapport financier, l'assemblée a procédé à l'élection des membres puis du nouveau bureau, Gérard Leth souhaitant se retirer après de nombreuses années passées à la présidence de l'association.

Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, se compose comme suit :

Président : **Jean-Claude Philip**, vice-présidente : **Agathe Fakiri**, trésorière : **Mails Bertone**, secrétaire : **Claude Astier**.

La soirée s'est clôturée par un verre de l'amitié au cours duquel les membres du bureau sortant ont été chaleureusement remerciés pour le travail accompli.



Claude Astier, Jean-Claude Philip, Agathe Fakiri, Mails Bertone, Gérard Leth

▼ Galette des associations



Le 29 janvier a eu lieu la Galette des associations, réunissant les nombreux membres actifs et adhérents des associations de notre village. En cette occasion, Frédéric Guinieri a remis la médaille de Puyloubier à **Vincent Vaglica**, président du club Puyloubier Arts Martiaux depuis une douzaine d'années. Cette manifestation conviviale a été l'occasion de saluer les efforts et la passion des bénévoles qui contribuent au dynamisme associatif de notre commune.

Amicale des anciens légionnaires

L'assemblée générale de l'Amicale des anciens légionnaires de Puyloubier et du Pays d'Aix s'est tenue à la salle des Vertus le 16 février. Frédéric Guinieri a remis la médaille de Puyloubier au colonel Jean-Claude Pierron, président de l'association et ancien directeur de l'Institution des invalides de 1990 à 1993, qui a souhaité s'arrêter.

// Environnement



Extinction de l'éclairage public : c'est parti !

A compter du 1^{er} mai, l'éclairage public sera éteint **de minuit à 5 heures du matin** pour une période expérimentale. Cette décision de lutter contre la pollution lumineuse, délibérée au dernier Conseil municipal, a été prise afin de répondre à des enjeux environnementaux plus que jamais actuels :

- sobriété énergétique ;
- préservation de la biodiversité (80% des espèces animales sont nocturnes) ;
- prise en compte de la santé et de la quiétude des habitants ;
- retour d'un ciel étoilé.

Une réunion publique a eu lieu le 2 mars en présence de la gendarmerie nationale afin d'expliquer les avantages de cette extinction. Les expériences similaires menées dans de nombreuses communes (y compris des Bouches-du-Rhône) n'ont montré aucune incidence négative sur la sécurité des biens et des personnes et vont même dans le sens d'un apaisement nocturne.

Les horaires d'extinction, qui seront expérimentés jusqu'au 31 décembre, ont été réajustés en tenant compte des remarques soulevées en réunion publique. Un panneau d'information sera apposé aux quatre entrées routières du village.

▲ Le saviez-vous ?

La chauve-souris, mammifère exclusivement nocturne, peut dévorer jusqu'à 600 moustiques par heure ! Contrairement aux idées reçues, les chauves-souris de France métropolitaine ne transmettent pas de maladies, ne se nourrissent pas de sang et ne s'accrochent pas dans les cheveux ! Vous pouvez favoriser leur présence en installant des nichoirs spécifiques sur vos murs ou vos arbres.

Nettoyons le Sud : à vos gants le 15 avril

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur organise une grande opération de ramassage des déchets le samedi 15 avril, à laquelle la commune et l'association Zou Maï ont souhaité prendre part.

Pour participer à cette action citoyenne et conviviale, **rendez-vous sur le Cours Jean Casanova, devant la mairie, à 10 heures.**

Vous pouvez venir seul, en famille ou entre amis !

Le matériel de ramassage (gants, sacs...) vous sera fourni. Toutefois, n'hésitez pas à prévoir des gants pour les petites mains des enfants.

Afin de faciliter l'organisation, merci de vous inscrire si possible à l'adresse : www.maregionsud.fr/nettoyonslesud





Les élèves de la MFR à la conquête de Berlin

Du 4 au 18 février, 29 jeunes de première Bac professionnel Vente en animalerie et Services aux personnes ont réalisé un séjour à Berlin dans le cadre du dispositif Erasmus +. Il ne s'agit pas d'un voyage d'études mais bien d'une période de stage de deux semaines dans une entreprise européenne. Tout est nouveau, tout dépayse ! La langue, mais aussi les pratiques professionnelles, la culture, les relations interpersonnelles.

En amont, il a fallu trouver les entreprises partenaires susceptibles d'accueillir en stage les jeunes, renforcer l'apprentissage de la langue vivante (anglais), rédiger les CV et lettres de motivation en anglais, informer les parents et sécuriser l'organisation. Les jeunes ont ainsi pu réaliser des stages dans des crèches allemandes, des centres sociaux intergénérationnels, une école française « Voltaire », divers commerces de détail et de bouche. Quatre adultes étaient présents sur place pour accompagner ce groupe en quête de découverte.

Résultat ? Une expérience inédite pour les jeunes qui ont fait preuve de curiosité sociale et professionnelle, d'adaptation et qui sont prêts à repartir prochainement pour réaliser une nouvelle expérience dans un autre pays européen.

Une bonne nouvelle : le dispositif devrait se renouveler l'année prochaine !



▲ La Chandeleur des aînés

70 de nos anciens se sont retrouvés dans la salle des Vertus le 18 février pour célébrer la Chandeleur. L'après-midi a commencé par une pièce-cabaret intitulée *Gaby la Magnifique*. Très rapidement, le public a été conquis : les costumes somptueux de Gaby, la revue musicale impeccablement réalisée et l'hommage merveilleux à cette figure oubliée du glorieux passé marseillais (Gaby Deslys) ont fait de ces 100 minutes de spectacle un pur moment de gaieté et de bonne humeur. L'après-midi s'est terminé autour des tables où les crêpes, préparées par la boulangerie, ont été servies à volonté.

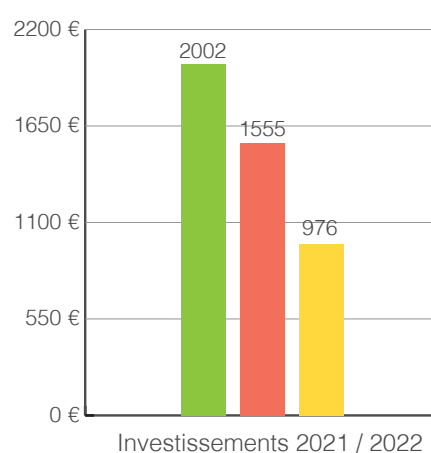
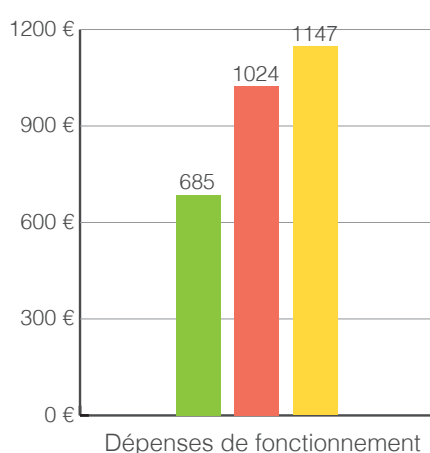
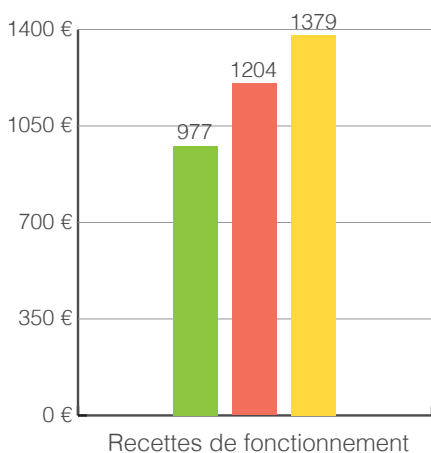
// Zoom sur la mairie

Les finances communales

Les dernières données disponibles du ministère de l'Economie et des Finances correspondent à l'année 2021. Elles nous permettent de comparer notre commune à celles de la même strate démographique (500 à 2 000 habitants) dans le département des Bouches-du-Rhône et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'analyse est effectuée en utilisant pour chaque poste financier des ratios par habitant.

En € par habitant	Puylobier	Moyenne départementale	Moyenne régionale
Recettes de fonctionnement	977 €	1 204 €	1 379 €
Dépenses de fonctionnement	685 €	1 024 €	1 147 €
Charges de personnel	266 €	500 €	512 €
Charges courantes	256 €	330 €	344 €
Fonds de roulement	3 386 €	1 445 €	805 €
Emprunts	0 €	476 €	963 €
Investissements 2020-2021	2 002 €	1 555 €	976 €



Comme indiqué dans l'éditorial, l'état très sain de nos finances nous permet de baisser les taux d'imposition de 13%, sans mettre en danger la structure de notre budget. Cette baisse permettra d'amortir les hausses dont la commune n'est pas maîtresse.

Catherine Tartanac à l'Espace Sainte-Marie

Du samedi 8 avril au dimanche 7 mai, Catherine Tartanac exposera ses œuvres à l'Espace Sainte-Marie. Le travail de cette artiste d'origine nancéenne, résidant depuis plus de trente ans dans le Luberon, explore le seuil du fini / infini.

De ses créations « émergent librement des profondeurs intérieures, lumières, ombres, sensualité des couleurs ».

Elle a exposé dans plusieurs villes de France : Paris, Nancy, Aix-en-Provence, Marseille, Nîmes, Nantes.

Une conférence sur le thème de l'exposition et sa symbolique, par Dominique Friard, rédacteur en chef adjoint de la revue nationale *Santé mentale*, aura lieu le samedi 15 avril et sera suivie du vernissage à partir de 18 heures.

Un récital de la chanteuse lyrique Clara Pertuy viendra clôturer cette exposition le samedi 6 mai.



Riche trimestre à la Bibliothèque !

L'année a commencé avec les *Nuits de la lecture* et le concours des *Petits champions de la lecture*, le 21 janvier, à la suite duquel Adèle Gaillard (CM1) et Hannah Flick-Rojzman (CM2) ont été sélectionnées pour les épreuves départementales de lecture. A cette occasion, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont reçu chacun un chèque lecture de dix euros offert par le Centre national du livre.

Du 6 au 11 février, la bibliothèque a coorganisé avec SOS Méditerranée France une semaine de sensibilisation aux missions de l'association (sauver - protéger - témoigner) et au sauvetage des migrants en mer. Des bénévoles de l'association sont inter-

venus dans la classe de CM2. De nombreux événements ont par ailleurs été programmés autour de ce thème : exposition, film, débats, dédicace et lectures.

En mars, dans le cadre du mois consacré aux femmes, la bibliothèque a reçu la compagnie On verra ça demain et organisé un atelier d'écriture et d'enregistrement avec la Cie du Cèdre. L'exposition *Portraits de femmes* d'Anne Pey ainsi qu'une rencontre sur le thème de la place des femmes dans l'art et sur le parcours de la sculptrice Camille Claudel ont clôturé la semaine de ce trimestre bien chargé.

Prenez date !

■ Salle des Vertus - ○ Bibliothèque - ◆ Théâtre Yvonne Gamy

AVRIL

Samedi 22 - 11h00

À la cave coopérative : présentation des nouveaux millésimes.

Week-end culturel

Vendredi 28 - 20h30

■ Ciné-club : *En corps* de Cédric Klapisch.

Samedi 29 - 16h00

○ *Tête à Tête(S) avec...* Dominique Chardenal.

Samedi 29 - 20h30

■ *Bakhus 2.0*, danse.

Les deux soirs : Exposition de Piloufer.

MAI

Lundi 8 - 11h00

Commémoration du 8 mai 1945.

Mercredi 10, vendredi 12 et samedi 13 - 20h30

■ *Loco Voco* : *Irradiés*, chant.

Dimanche 21 - 8h00 - 13h00

Course Ironman.

Week-end culturel

Vendredi 26 - 20h30

■ Ciné-club : *5^{ème} set* de Quentin Reynaud.

Samedi 27 - 16h00

○ *Tête à Tête(S) avec...* Patrick Chiaroni.

Samedi 27 - 20h30

■ Théâtre : *Double Jeu de l'Amour et du Hasard*.

Les deux soirs : Exposition de Cathy Jouvenne-Faure.

JUIN

Vendredi 9 - 19h00

◆ Fête des voisins.

Vendredi 16 et samedi 17 - 20h30

■ Théâtre : *Mal de Mer* de la Cie du Cèdre.

Dimanche 18 - 10h30

■ Spectacle enfant : *Les Fantômes en folie* de la Cie du Cèdre.

Dimanche 18 - 11h30

■ Cinéma : *A.D.O* de la Cie du Cèdre.

Dimanche 18 - 18h30

Commémoration de l'Appel du 18 juin.

Mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 20h30

■ Chant : *Je chante comme une casserole !* de l'Atelier du Vent Contraire.

Samedi 24 - 19h00

À la Légion Étrangère : Festival du Cèdre.

Samedi 24 juin - 21h30

Ouverture du Petit festival culturel

◆ Musique Funk : The Gust.

JUILLET

Samedi 1^{er} - 21h30

◆ Théâtre : *Les pieds tanqués*.

Samedi 8 - 21h30

◆ Pop Rock des années 60' et 70' : The Bzzzz.

Samedi 15 - 21h30

◆ Ciné en plein air : *Aline* de Valérie Lemercier.

Samedi 22 - 21h30

◆ Musique Groove : Spiritus Fonktus.

Samedi 29 - 21h30

◆ Musique Blues jazz folk : The Yellbows.



Horaire des messes à Puyloubier : tous les vendredis et chaque troisième samedi du mois à 18 heures.